

---

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Cochrane*,—De l'association des cultivateurs de fruits de la province d'*Ontario* (deux pétitions).

Par l'honorable M. *Ferrier*,—De la compagnie du pont international,—De la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal* et de *Champlain*,—et de la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc.

Par l'honorable M. *Read*,—Du bureau de commerce de la Puissance.

Par l'honorable M. *Campbell*,—De la compagnie d'assurance sur la vie du *Canada*.

Par l'honorable M. *Kaulbach*,—Du président et des directeurs de la "Home Savings and Loan Company" de *Toronto* (à responsabilité limitée.)

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Des commissaires du havre de *Toronto*, demandant qu'il soit passé un acte pourvoyant à une étude correcte et à l'examen du havre de *Toronto* par un bureau d'ingénieurs qui sera tenu de faire rapport des meilleurs moyens à prendre pour réparer les dommages déjà causés au havre et le protéger à l'avenir.

De la corporation de la cité de *Toronto*, demandant qu'il soit nommé une commission permanente des chemins de fer qui sera chargée de prendre des témoignages dans toutes les affaires qui se rattachent à des différends entre des compagnies de chemins de fer, la dite commission devant avoir des pouvoirs plus étendus que n'ont le comité des chemins de fer du Conseil Privé et les arbitres nommés en vertu de l'acte des chemins de fer.

Du Conseil Municipal des comtés unis de *Leeds* et de *Grenville*, demandant la construction d'un pont sur le canal Rideau à ou près de *Jones' Falls*.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque d'Union d'*Halifax*, en date du 11 février, 1879.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir Documents de la Session, No. 12.)

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Ferrier*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

---